

# GUIDE D'ENTRETIEN PRÉVENTIF



Numéro de garantie : \_\_\_\_\_

SECTION ou BASSIN : \_\_\_\_\_

## DÉFINITION :

Un entretien préventif de votre toiture est fondamental pour assurer la performance à long terme de votre système d'étanchéité. En tant que propriétaire, il est de votre responsabilité de réaliser ou de faire réaliser ces inspections chaque année.

Des inspections préventives devraient être effectuées au moins deux fois par année, idéalement à l'automne et à la fin de l'hiver. Il est également recommandé de le faire à la suite d'événements climatiques majeurs tels que des pluies abondantes, du verglas et de grands vents.

Vous pouvez solliciter les services de personnel qualifié tel que les entrepreneurs-couvreurs, les firmes d'inspection ou tout professionnel de l'industrie qui pourra réaliser pour vous ces inspections.

Des inspections préventives peuvent aussi être réalisées par votre propre personnel d'entretien ou par toute personne que vous autorisez.

Nous vous recommandons de documenter ces inspections et de conserver les observations avec votre certificat de garantie.

Si des fuites sont observées durant la période couverte par votre garantie, assurez-vous d'aviser SOPREMA par écrit au 1688, rue J.-B.-Michaud, Drummondville, Québec, J2C 8E9 à l'attention de la/du préposé(e) aux garanties, au Service technique de SOPREMA, dans les huit (8) jours après la découverte de la fuite.

Vous trouverez ci-joint une liste de contrôle d'entretien préventif qui se veut un aide-mémoire des éléments à vérifier lors de l'entretien préventif. Vous pouvez en faire une copie pour chaque visite.

## AUTRES RECOMMANDATIONS :

Ne laissez pas n'importe qui monter sur votre toiture : limitez l'accès au personnel autorisé uniquement.

N'utilisez pas la toiture comme terrasse ou patio sans protection adéquate.

Assurez-vous que la membrane est toujours employée pour l'usage pour lequel elle a été conçue. Exemples à éviter : entreposage, tables de pique-nique, chaises et décorations de Noël.

## NETTOYAGE DE LA TOITURE :

L'usage d'un balai-brosse et d'eau simultanément risque d'entraîner une perte de granules de votre revêtement de toiture. Privilégiez le nettoyage à sec pour enlever les résidus solides tels que la boue et les feuilles. Utilisez des outils qui n'endommageront pas les membranes, telles des pelles en plastique. Une fois ces résidus enlevés, il est possible de nettoyer à grande eau la surface des membranes sans endommager le revêtement.



DATE DE L'INSPECTION : \_\_\_\_\_

INSPECTION PAR : \_\_\_\_\_



**VÉRIFICATION DE LA CONDITION GÉNÉRALE DE LA COUVERTURE (DÉBRIS, CLOUS, FEUILLES, SALETÉS, SÉDIMENTS ET AUTRES MATÉRIAUX)**

COMMENTAIRES : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**SUIVI REQUIS**

**INSPECTION DE TOUS LES ÉLÉMENTS ÉMERGEANT DE LA MEMBRANE DE TOITURE (ÉVENTS, VENTILATEURS, CHEMINÉES, ETC.)**

COMMENTAIRES : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**SUIVI REQUIS**

**VÉRIFICATION DE TOUS LES DRAINS**

COMMENTAIRES : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**SUIVI REQUIS**

**VÉRIFICATION DE L'ÉTANCHÉITÉ DE TOUS LES SOLINS MÉTALLIQUES, SI APPLICABLE**

COMMENTAIRES : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**SUIVI REQUIS**

**INSPECTION DE LA MEMBRANE ET DE TOUS SES JOINTS**

COMMENTAIRES : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**SUIVI REQUIS**

**ANOMALIES OU AUTRES PROBLÈMES OBSERVÉS**

COMMENTAIRES : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**SUIVI REQUIS**

Note : Communiquer aux personnes concernées toute anomalie des éléments environnants et des éléments reliés à la couverture (murs de maçonnerie, sorties mécaniques, lanterneaux, etc.).